

# Qualité et vulnérabilité des eaux de baignade

La réalisation des profils de vulnérabilité des eaux de baignade est une obligation réglementaire imposée par la Directive n°2006/7/CE. Sous la responsabilité des collectivités, les profils doivent répondre aux 3 objectifs suivants :

Jullouville  
Plage du Pont Bleu

## Comprendre

Identifier et hiérarchiser "les sources de pollution susceptibles d'avoir un impact sur la qualité des eaux de baignade et d'affecter la santé des baigneurs".

## Agir

Définir les "mesures de gestion à mettre en œuvre pour assurer la protection sanitaire de la population et définir des actions visant à supprimer ces sources de pollutions".

## Prévenir

Prévenir les risques sanitaires, alerter la population et améliorer la qualité des eaux de baignade pour atteindre une "qualité suffisante" en 2015 (Directive 2006/7/CE).

## Identification des sources potentielles de pollution



Fond de carte : ORTHO50-2007, Département de la Manche.

## Caractéristiques de la zone de baignade



Plage non surveillée



Accès handicapé sans fauteuil adapté



Promenade équestre réglementée de 7h00 à 9h00 du 15 juin au 15 septembre



Équipements sanitaires (côté Kairon)



Chiens et animaux interdits du 15 juin au 15 septembre

### LÉGENDE



Point de prélèvement ARS



Poste de secours



Camping



Poste de refoulement des eaux usées

Poste avec trop-plein vers le milieu naturel



L'ensemble des postes de refoulement ne figure pas sur la carte.

Cours d'eau

SOURCES POTENTIELLES DE POLLUTION

1 Numéro d'identification

POTENTIEL IMPACT

- Très important
- Important
- Moyen
- Faible
- Non évalué

## Actions et mesures de gestion

### → Actions curatives

- Mener à terme** l'opération engagée sur le contrôle des branchements sur la partie privative.
- Finaliser** la vérification des contrôles de conformité des branchements dans les zones récemment assainies.
- Créer** un système d'assainissement collectif (station + réseaux) sur la commune de SAINT-PIERRE LANGERS.
- Faire** un bilan sur les 2 postes présentant le plus fort niveau de criticité.
- Mener à terme** le diagnostic des installations d'assainissement non collectif.
- Faire en sorte** que la mise aux normes des installations d'assainissement non collectif ayant un impact sur la salubrité publique soit effectuée.
- Effectuer** des inspections télévisuelles avant tout dans les secteurs prioritaires.
- Limiter** les risques de contamination des eaux par la mise en place de dispositifs permettant d'éviter le lessivage des déjections animales sur les sites recevant les cirques.

- Poursuivre** les travaux d'aménagement de rivières.
- Poursuivre** la sensibilisation des exploitants à la reconstitution des talus et des haies pour limiter l'érosion.

### → Actions préventives

- Mettre en place** une gestion patrimoniale des équipements de collecte.
- Entretenir** régulièrement les installations des aires de camping-car.
- Sensibiliser** les usagers pour éviter les comportements non respectueux de l'environnement.
- Suivre** le niveau de contamination des eaux pluviales.
- Implanter** un panneau d'information conseillant d'éviter la baignade à proximité de l'exutoire de la Saigue et du Thar.
- Pérenniser** la gestion active en cas de dysfonctionnement sur les ouvrages d'assainissement ou de fortes pluies.

## Recommandations

**Eviter la baignade ou les jeux** dans les écoulements des cours d'eau et émissaires pluviaux sur le littoral, notamment après des épisodes pluvieux.

## Informations

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

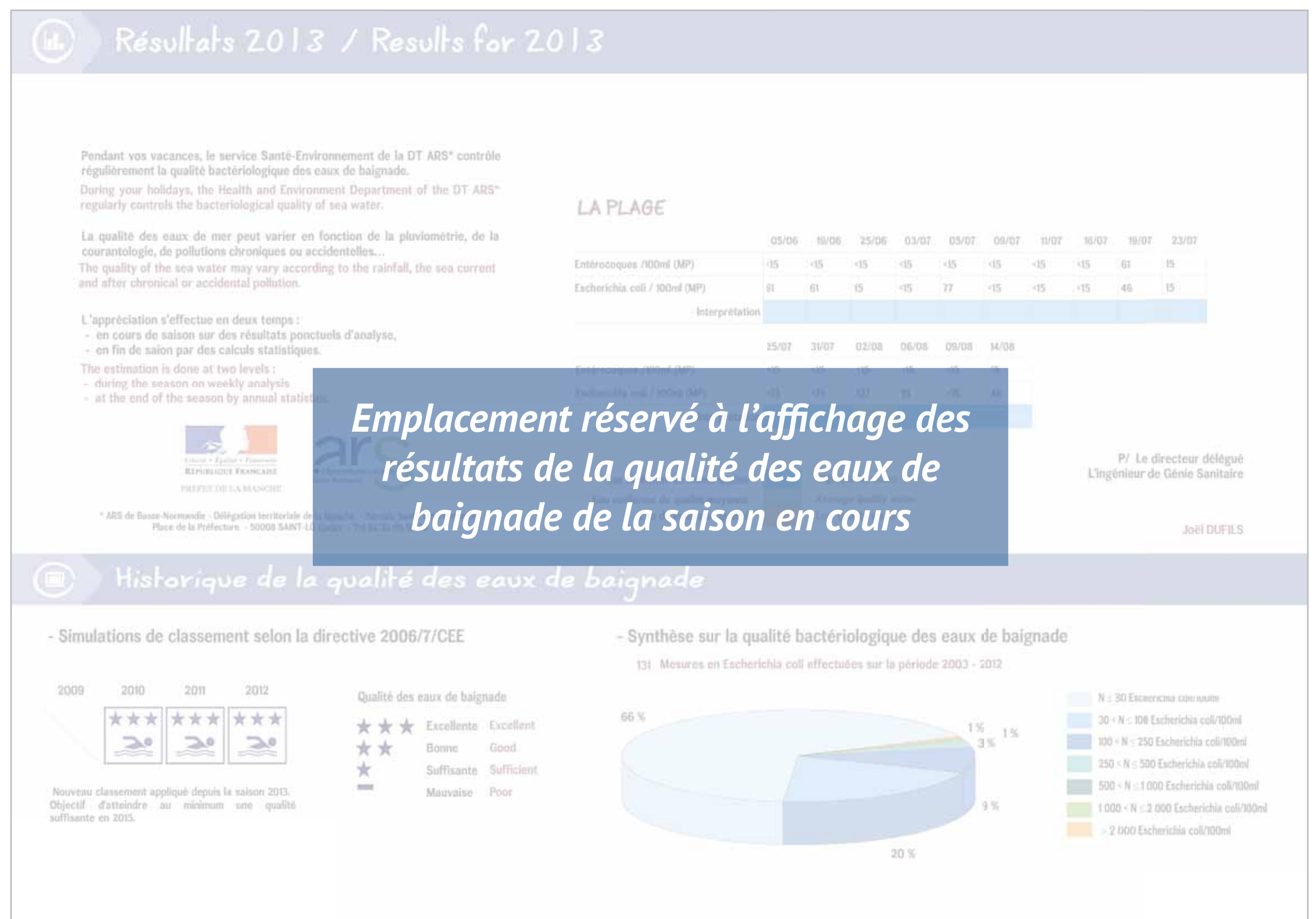
### À la mairie

Place René Joly  
50610 JULLOUVILLE  
Tél : 02.33.91.10.20

### Sur internet

- [manche.fr](http://manche.fr)
- [www.environnement-sante-manche.org](http://www.environnement-sante-manche.org)
- [www.ars.basse-normandie.sante.fr](http://www.ars.basse-normandie.sante.fr)

## Le suivi de la qualité et son historique



Création - Conception :  
SMBG / CG50 / ARS de Basse-Normandie

